

Saint-Gérard-de-la-Vallée-des-Lacs 47, rue
Charles de Gaulle

03 29 63 02 69

Site internet : sur Google : Paroisse Saint-
Gerard 88

Courriel : gerardmer.presbytere@akeonet.com

6 septembre 2020 : 23^e dimanche du temps Ordinaire

Alléluia. Alléluia.

Dans le Christ, Dieu réconciliait le monde avec lui :
il a mis dans notre bouche la parole de la réconciliation.

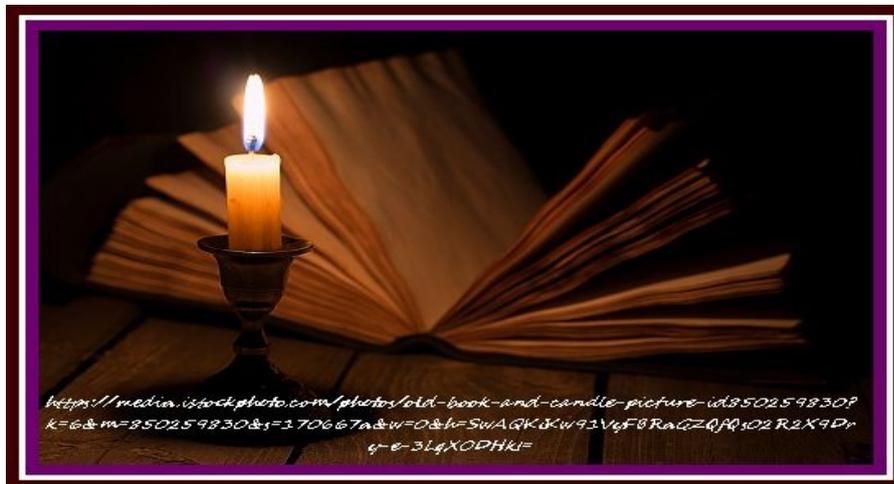
Alléluia.

Lectures de la messe

Première lecture

Lecture du livre du prophète Ézékiel (33, 7-9)

La parole du Seigneur me fut adressée : « Fils d'homme, je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël.



Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part. Si je dis au méchant : « Tu vas mourir », et que tu ne l'avertisses pas, si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang. Au contraire, si tu avertis le méchant d'abandonner sa conduite, et qu'il ne s'en détourne pas, lui mourra de son péché, mais toi, tu auras sauvé ta vie. » – Parole du Seigneur.

Psaume (Ps 94 (95), 1-2, 6-7ab, 7d-8a.9)

Venez, crions de joie pour le Seigneur, acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce, par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous, adorons le Seigneur qui nous a faits. Oui, il est notre Dieu ; nous sommes le peuple qu'il conduit.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ? « Ne fermez pas votre cœur comme au désert, où vos pères m'ont tenté et provoqué, et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

PSAUME



Aujourd'hui,
ne fermez pas
votre cœur,
mais écoutez
la voix
du Seigneur !

Psaume 94

Deuxième lecture

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Romains (13, 8-10)

Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour. – Parole du Seigneur.



Évangile

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu (18, 15-20)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » – Acclamons la Parole de Dieu.

Prions en église



*« Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel,
et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. »*

Matthieu 18, 18

La correction au service de la communion fraternelle

« Le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour », écrit saint Paul (deuxième lecture). Et l'évangile poursuit cette idée en précisant que l'amour ne peut se passer de la vérité. De l'évangile de ce dimanche, nous avons tendance à ne retenir que la phrase conclusive (« Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux ») comme une simple justification de « l'efficacité » de la prière communautaire. Mais le texte de Matthieu est plus ambitieux que cela. Ce dont il est question, c'est de correction fraternelle, de réconciliation, et finalement, de vie ensemble.

Dans le livre du prophète Ézéchiel (première lecture), la correction fraternelle relève d'une obligation de vigilance envers son frère. Ce rôle de « guetteur » est en quelque sorte amplifié par Jésus. Avant de tenir ses propos sur « le frère qui a commis un péché », Jésus déclare à ses disciples : « Malheureux celui par qui le scandale arrive ! » (Mt 18, 7). Le péché dont il est question perturbe la vie communautaire et jette le discrédit sur l'Église.

Un processus de correction fraternelle graduée est proposé afin d'éviter l'arbitraire et d'ouvrir à nouveau les portes du Salut. La seconde — et sage — proposition est directement inspirée du Deutéronome : « Il ne suffira pas qu'un seul témoin se lève contre un homme coupable d'un crime, d'une faute, d'un péché, quels qu'ils soient.

Pour instruire l'affaire, il faudra la déclaration de deux ou trois témoins » (Dt 19, 15).

L'Église est non seulement une communauté de frères et de sœurs, mais elle est davantage encore une communauté où chacun est responsable de la foi de ses frères. La responsabilité de chacun incombe à tous les membres de la communauté soucieux de faire la volonté du Père. Mais si toutes les démarches de réconciliation échouent, le pécheur « qui refuse d'écouter l'Église » se met de lui-même, et de fait, en dehors de la communauté, qui le considère alors comme « païen ». L'Église s'en remet à la seule volonté du Père. La parole de Jésus sur ce qui sera lié et délié, entendue il y a deux dimanches et adressée seulement à Pierre, l'est aujourd'hui à l'ensemble des disciples assemblés en Église. Puisque le jugement communautaire est ratifié « dans le ciel » par Dieu lui-même, cela requiert de ne le prononcer qu'avec prudence et miséricorde.

« Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ? », chante le psaume. C'est ce que nous venons faire au cours de cette eucharistie, avant de partager le corps du Christ, présent au milieu de nous qui sommes réunis en son nom. Seule la présence divine assure l'unité des croyants.

